

Pau, le 25/01/2019



L'inspecteur d'académie,
directeur académique des
services de l'éducation nationale

Pôle académique des bourses

Dossier suivi par :

Responsable :
M. Arnaud BOIS
arnaud.bois@ac-bordeaux.fr

Mme Florence ABELLO
poste 4505
(départements 40, 64)
florence.abello@ac-bordeaux.fr

Mme Nathalie MINVIELLE
poste 4510
(départements 24, 47)
nathalie.minvielle@ac-bordeaux.fr

Mme Sabine VIEIRA
poste 4509
(département 33)
sabine.vieira@ac-bordeaux.fr

Téléphone
05 59 82 22 00
Courriel :
ce.ia64-bourses@ac-bordeaux.fr

DSDEN
2, place d'Espagne
64038 Pau Cedex

Mesdames et messieurs les chefs
d'établissement des lycées et lycées
professionnels privés, des CFA de
Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-
Garonne et Pyrénées-Atlantiques

OBJET : Bourses nationales de lycée – Année scolaire 2018-2019
P.J : Liste des boursiers à payer

Vous trouverez ci-joint la liste des boursiers à payer de votre établissement
pour le trimestre janvier-mars 2019.

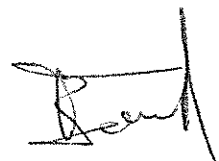
Je vous prie de bien vouloir contrôler attentivement cette liste et de préciser les
anomalies constatées (interne une partie du trimestre, erreur de classe, de
primes...). Si un élève boursier (pour lequel vous avez reçu une notification) ne
figurait pas sur cette liste, je vous prie d'ajouter son nom manuellement, avec le
montant dû.

ATTENTION :

- le nombre de jours de congés de bourses ou de primes correspond au
nombre de jours retirés au total de 90 jours, et non aux jours payés aux
familles.
- en cas de date de sortie renseignée avec des jours de congés saisis,
veuillez vérifier que le montant calculé est bien celui que vous comptiez
régler à l'élève.
- en cas de sortie d'un élève postérieure à la date d'édition de la liste,
veuillez ajouter la date de sortie et le montant proratisé.

Je vous remercie de bien vouloir me retourner la liste des boursiers à payer
vérifiée (rectifiée si besoin, datée et signée) **pour le vendredi 8 février 2019,**
délaï de rigueur.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de ma considération
distinguée



Pierre BARRIERE